



Les créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne en 2019

L'entrepreneuriat à l'épreuve de la crise sanitaire

Avant d'exposer les principaux chiffres de la création d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne en 2019, c'est-à-dire avant la pandémie de Covid-19, nous évoquons en éléments de contexte ici, les premiers effets de la crise sanitaire sur l'entrepreneuriat.

En effet, la crise sanitaire, a plongé l'économie mondiale dans l'incertitude. En deux mois, les effets du ralentissement brutal de l'activité économique en France se font d'ores et déjà très largement sentir sur la création d'entreprises. Selon l'Insee, en avril 2020, le nombre de créations en France est en forte baisse pour le deuxième mois consécutif : - 25% entre février et mars 2020 et -33% entre mars et avril.

D'après Bpifrance, au mois d'avril 2020, le nombre de créations en Auvergne-Rhône-Alpes enregistre une baisse record par rapport au mois d'avril 2019 (-46%). Ce fort repli affecte la totalité des grandes régions françaises. Tous les secteurs font les frais de cette situation inédite, en particulier les activités présentielle.

Avec le déconfinement, les créations d'entreprises en France ont rebondi de 60% au mois de mai par rapport à avril sans toutefois retrouver leur niveau d'avant-crise sani-

taire rapporte l'Insee. Cette relative embellie est portée par de fortes hausses dans le commerce, les activités immobilières, le transport-logistique, le BTP et les services aux ménages.

Au-delà de son impact sur notre économie, cette crise a révélé ou confirmé les opportunités à saisir, par les porteurs de projets en particulier, dans certaines activités comme les nouvelles technologies du numérique, la santé, le e-commerce de produits de première nécessité, la livraison de repas ou les services à la personne.

Elle interpelle aussi, sur la nécessité d'anticipation et d'adaptation à des situations nouvelles. Cette capacité d'adaptation et de résilience se pose encore davantage pour les chefs d'entreprise face à l'incertitude.

Pour faire face aux contraintes du confinement et maintenir l'activité, un travail de réorganisation dans plusieurs domaines a vu le jour.

C'est ainsi que certains restaurateurs qui n'avaient jamais proposé de vente à emporter l'intègrent désormais à leur offre, que le télétravail s'est généralisé pour une très grande majorité de salariés quand la nature de l'activité le permettait, et que l'apprentissage à distance ou la téléconsultation ont bondi.

REPÈRES

- **51 240 entreprises créées** dans l'aire métropolitaine de Lyon - Saint-Etienne en 2019, soit la moitié des créations de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **3/4** des créations sous forme d'**entreprises individuelles**.
- Les **entreprises artisanales** représentent **1/4** des créations.
- Les **services aux entreprises** concentrent **37%** des créations.
- **+26%** entreprises créées entre 2018 et 2019.
- **Hausse quasi-généralisée du nombre de créations** dans tous les territoires et tous les secteurs d'activité.

L'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne : 51% des créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019

Avec 51 240 nouvelles immatriculations en 2019, les créations d'entreprises battent encore nouveau un record dans l'aire métropolitaine. Dans une majorité de territoires, les services aux entreprises sont le premier secteur investi par les créateurs. Par rapport à 2018, le nombre de créations a fait un bond de +26% à l'échelle de l'aire métropolitaine. La dynamique a bénéficié à la quasi-totalité des sous-territoires et secteurs d'activité.

51 240 créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine en 2019

L'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne représente 43% de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou ses emplois, mais la moitié de ses créations, soit 51 240 nouvelles immatriculations.

Cette forte attractivité pour l'entrepreneuriat s'illustre par un taux de création* élevé. Il atteint 20% en 2019, contre une moyenne régionale d'à peine 17%.

Les services aux entreprises, premier secteur investi par les créateurs

Les services aux entreprises ont été investis par 37% des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire (34% en Auvergne-Rhône-Alpes). Ils sont portés par les activités spécialisées scientifiques et techniques qui concentrent la moitié des créations des services aux entreprises et 20% de l'ensemble des créations.

Au sein de l'aire métropolitaine, la part des créations dans les activités de services aux entreprises est la plus élevée dans les Scots de l'Agglomération lyonnaise et l'Ouest lyonnais.

Elle est à l'inverse, la plus faible dans les Scots Sud Loire, Rives du Rhône et Roannais.

Les services aux particuliers, moins représentés qu'en région

Avec une part de 23% dans l'ensemble des créations, les services aux particuliers sont le deuxième secteur le plus prisé par les créateurs de l'aire métropolitaine. Ils restent toutefois, moins représentés qu'à l'échelle de l'ensemble de la région (27%).

Au sein de l'aire métropolitaine, les créations dans les services aux particuliers sont relativement plus nombreuses dans la Dombes, le Beaujolais et les Rives du Rhône. Elles sont, à l'inverse, sous-représentées dans l'agglomération lyonnaise.

Commerce et transport-logistique : des parts d'environ 13%

Loin derrière les services, le commerce (13%) et le transport-logistique (12%) arrivent en 3^e position.

Les créations de commerces dans l'aire métropolitaine sont aussi représentées qu'à l'échelle de l'ensemble de la région. Les activités de transport-logistique, sont quant à elles, plus prisées par les créateurs de l'aire métropolitaine (9% en Auvergne-Rhône-Alpes).

Au sein de l'aire métropolitaine, les créations dans le commerce distinguent les Scot

du Roannais, Nord-Isère, Val de Saône Dombes et Loire Centre.

Les créations dans le transport-logistique sont elles, les plus représentées dans l'Agglomération lyonnaise, qui affiche une part de 16%. Ces activités logistiques sont portées par le boom ces dernières années des activités de logistique urbaine (transport de petits colis et de courrier, livraisons de repas,...).

Le BTP séduit un créateur sur dix

10% des entreprises créées opèrent dans le domaine du BTP, une part comparable à la moyenne régionale. Le BTP est surreprésenté dans les Scots Rives du Rhône, Loire Centre et la Dombes.

Une majorité de créations sous forme d'entreprises individuelles

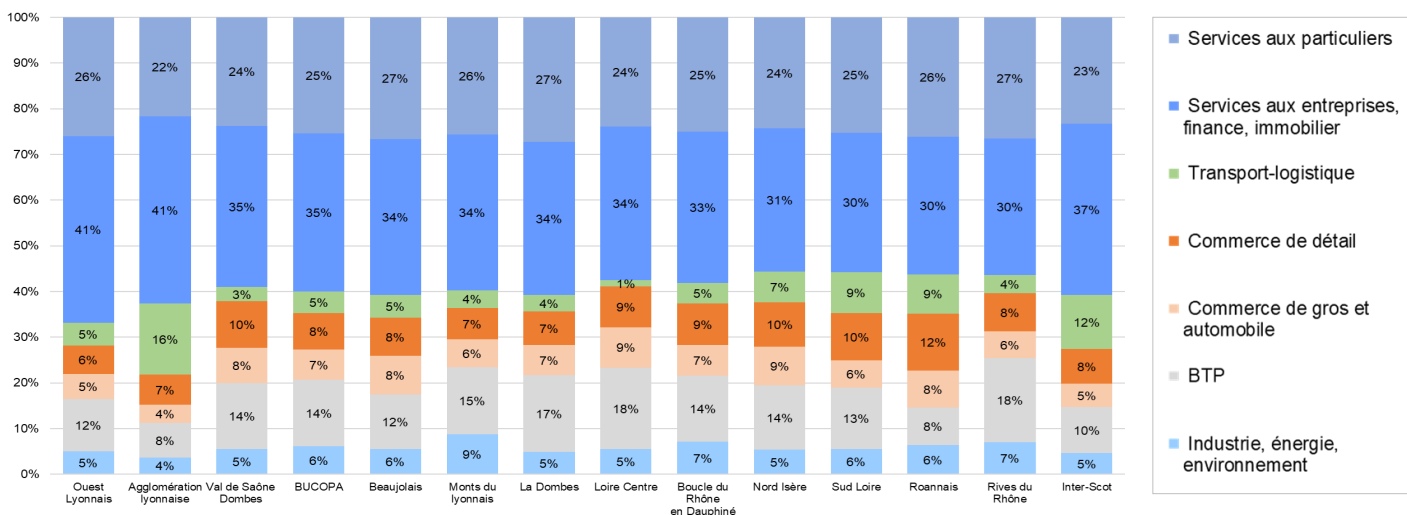
Trois quarts des entreprises se sont créées sous forme d'entreprises individuelles (76%), une part sensiblement comparable à la moyenne régionale.

Les artisans : un quart des créateurs

Les entreprises artisanales représentent 25% des créations de l'aire métropolitaine. Cette part est sensiblement plus faible que la moyenne régionale (29%).

* Cf. définitions p.3.

Répartition des créations d'entreprises en 2019 par secteurs d'activité



26% créations supplémentaires en un an

Entre 2018 et 2019, le nombre de créations a progressé de 26% dans l'aire métropolitaine, soit 10 500 créations supplémentaires en un an. C'est la plus forte progression depuis 10 ans. La hausse a bénéficié à la quasi-totalité des sous-territoires. Le Nord Isère, l'Ouest Lyonnais, le Roannais, Sud Loire et la Boucle du Rhône en Dauphiné forment le Top 5 des Scots où la hausse a été la plus importante (Cf. page 4).

Une progression qui touche une grande majorité de secteurs d'activité

Dans tous les territoires, la majorité de secteurs d'activité ont enregistré une hausse de leur nombre de créations.

À l'échelle de l'ensemble de l'aire métropolitaine, le secteur des services aux entreprises, qui grâce à une hausse de 24% et 3735 créations supplémentaires, est le premier contributeur à la hausse totale du nombre de créations. Il pèse pour 36% dans la hausse globale. Au sein des services aux entreprises, la moitié des gains en créations proviennent des activités spécialisées scientifiques et techniques*.

Les services aux particuliers qui concentrent un quart des créations supplémen-

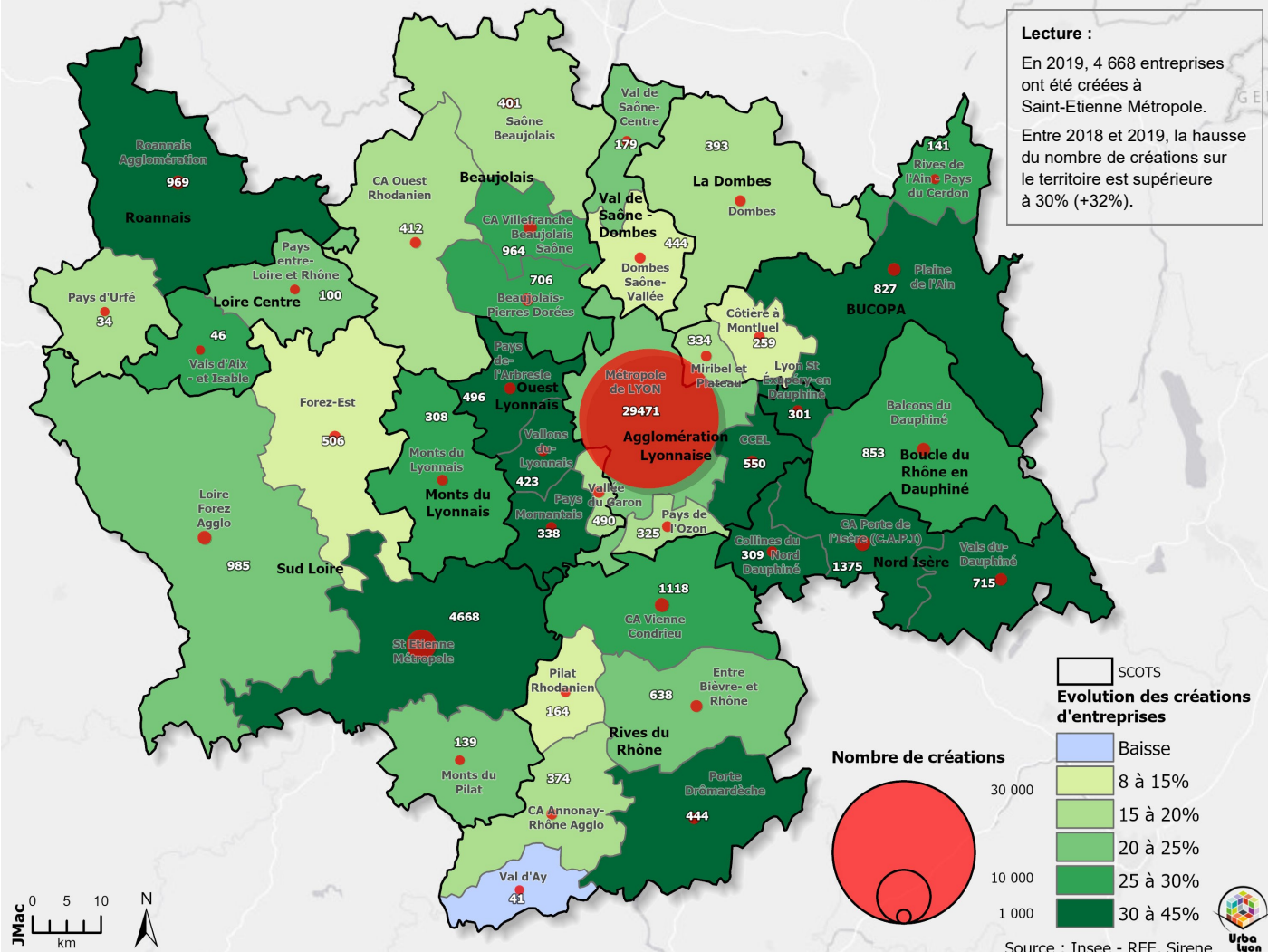
taires (soit +2 532 créations) progresse de 27%. Il est le deuxième contributeur à la hausse des créations.

Viennent ensuite les activités de transport-logistique qui contribuent pour 13% dans le solde net des créations entre 2018 et 2019. ces activités continuent de séduire les porteurs de projets puisqu'ils augmentent de 29%.

Avec des parts respectives de 10%, 9% et 8% dans le solde total des créations, le BTP, le commerce et l'industrie ferment la marche.

* Les activités spécialisées, scientifiques et techniques regroupent :
 - le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
 - les activités des sièges sociaux,
 - les activités juridiques et comptables, l'architecture, la publicité et études de marché,
 - l'ingénierie, analyses et contrôles techniques,

Les créations d'entreprises en 2019 et évolution 2018/2019 par EPCI de l'aire métropolitaine



Sources : Insee - répertoire des entreprises et des établissements du secteur marchand hors agriculture

Création d'entreprise : elle correspond à l'un des 3 cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production,
- reprise par l'entrepreneur d'une activité après une interruption de plus d'un an,
- reprise par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Dans le cas des micro-entreprises, l'Insee dénombre les immatriculations mais on ne sait pas s'il y aura ou pas un début d'activité.

L'entreprise : c'est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Entreprise individuelle : entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique.

L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont les commerçants, les artisans, les professions libérales, les agriculteurs. Les micro-entreprises sont des entreprises individuelles qui ont un statut fiscal particulier.

Taux de création : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. Il exprime le degré de renouvellement du tissu productif.

Scot de l'aire métropolitaine	Nombre de créations en 2019	Stock d'entreprises au 01/01/2019	Taux de création	Part d'entreprises individuelles	Part d'entreprises artisanales	Evol2018/2019 (en nombre)	Evol. 2018/2019 (en %)
Inter-Scot	51 240	262 506	20%	76%	25%	+10 494	+26%
Agglomération lyonnaise	30 346	134 060	23%	76%	18%	+6 004	+25%
Beaujolais	2 483	16 746	15%	72%	31%	+493	+25%
BUCOPA	1 561	9 259	17%	75%	38%	+314	+25%
Boucle du Rhône en Dauphiné	1 154	6 555	18%	76%	40%	+243	+27%
La Dombes	393	2 583	15%	77%	42%	+63	+19%
Monts du Lyonnais	308	2 216	14%	75%	39%	+63	+26%
Rives du Rhône	2 779	18 197	15%	77%	42%	+531	+24%
Roannais	1 003	6 668	15%	71%	27%	+237	+31%
Loire Centre	146	1 058	14%	74%	40%	+28	+24%
Nord Isère	2 399	12 723	19%	78%	36%	+626	+35%
Ouest Lyonnais	1 747	10 611	16%	73%	29%	+429	+33%
Sud Loire	6 298	37 753	17%	76%	32%	+1 396	+28%

EPCI membres du Pôle Métropolitain

Pôle Métropolitain	38 146	178 190	21%	76%	21%	+7 896	+26%
CA Porte de l'Isère	1 375	6 964	20%	77%	33%	+347	+34%
CA Vienne Condrieu	1 118	6 864	16%	75%	39%	+236	+27%
CA Villefranche Beaujolais Saône	964	6 017	16%	74%	30%	+220	+30%
CC de l'Est Lyonnais	550	3 773	15%	65%	29%	+133	+32%
Métropole de Lyon	29 471	128 336	23%	76%	18%	+5 820	+25%
Saint-Etienne Métropole	4 668	26 236	18%	76%	31%	+1 140	+32%

Autres adhérents à l'Agence d'Urbanisme : Communes/ EPCI/ Département du Rhône

CA Annonay Rhône Agglo	374	2 819	13%	78%	35%	+58	+18%
CC de la Dombes	393	2 583	15%	77%	42%	+63	+19%
CC de la Vallée du Garon	490	3 347	15%	64%	21%	+80	+20%
CC des Collines du Nord Dauphiné	308	2 216	14%	73%	37%	+63	+26%
CC des Vallons du Lyonnais	423	2 333	18%	76%	33%	+115	+37%
CC du Pays de l'Arbresle	496	2 842	17%	78%	28%	+150	+43%
CC du Pays de l'Ozon	325	1 951	17%	72%	32%	+51	+19%
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	1 398	8 028	17%	75%	34%	+434	+45%
Rhône	5 413	35 297	15%	72%	31%	+1 169	+28%
Bourgoin-Jallieu	453	2 560	18%	74%	32%	+103	+29%
Lyon	13 847	60 418	23%	76%	13%	+2 192	+19%
Romans-sur-Isère	392	2 581	15%	73%	38%	+54	+16%
Saint-Priest	803	3 716	22%	75%	27%	+210	+35%
Tarare	76	703	11%	75%	34%	+8	+12%
Vaulx-en-Velin	934	3 807	25%	75%	31%	+294	+46%
Vénissieux	1 151	3 834	30%	81%	28%	+279	+32%
Vienne	467	2 827	17%	77%	40%	+117	+33%
Villeurbanne	3 595	12 269	29%	81%	19%	+817	+29%



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Salah Jallali** 04 81 92 33 44 s.jallali@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme